



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye Tél. 92 44 41 Télégr. Intercourt, La Haye

communiqué

non officiel
pour publication immédiate

N° 76/7
Le 27 août 1976

Plateau continental de la mer Egée

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

A l'audience publique que la Cour a tenue le 27 août 1976, S.Exc. M. Karandreas et MM. O'Connell et Pinto ont achevé la présentation des observations du Gouvernement grec sur la demande en indication de mesures conservatoires déposée par ce gouvernement le 10 août.

Le Président a prononcé la clôture de la présente série d'audiences.

La décision de la Cour sur la demande en indication de mesures conservatoires sera rendue en temps opportun par voie d'ordonnance.
